

Par courriel et par messenger

Le 12 juin 2008

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande amendée d'approbation du Plan d'approvisionnement 2008-2017 & Demande d'approbation des conventions modifiant les contrats d'approvisionnement en électricité - livraisons en base 350 MW et livraisons cyclables 250 MW intervenues entre le Distributeur et Hydro-Québec Production (Phase 2)
Dossier Régie : R-3648-2007
Notre dossier : R000263 YF

Chère consœur,

La présente donne suite à vos lettres du 6 et 11 juin 2008 dans le dossier décrit en rubrique.

Réponse à la demande de renseignements

Tel que requis, le Distributeur transmet ses réponses à la demande de renseignements numéro 5 de la Régie (pièce HQD-6, Document 1.1).

Proposition d'EBMI

En ce qui concerne les demandes du procureur d'EBMI (lettres du 30 mai et 9 juin 2008), le Distributeur s'en remet à la Régie tout en mentionnant que nous ne souhaitons pas reprendre les discussions ayant eu cours lors de la phase 1 de ce dossier qui a été clos par la récente décision D-2008-76.

Intégration de l'énergie éolienne

Tel que mentionné au présent dossier¹, en suivi notamment de la décision de la Régie concernant l'approbation de l'entente d'intégration éolienne², le Distributeur a participé à la mise sur pied d'un comité dont l'une des tâches est d'identifier les différents enjeux reliés à l'intégration de l'énergie éolienne. Dans ce cadre, le comité a confié un mandat à l'IREQ de réaliser une étude de balisage dont les résultats préliminaires ont été dévoilés en novembre 2007 lors du dépôt du dossier. Cette étude de balisage étant maintenant complétée, le Distributeur dépose le document qui en résulte:

Rapport de balisage - L'intégration de la production éolienne à de grands réseaux électriques et ses impacts sur les services complémentaires (Juin 2008)

Le rapport ci-joint est produit comme pièce HQD-1, Document 2, annexe 6D.

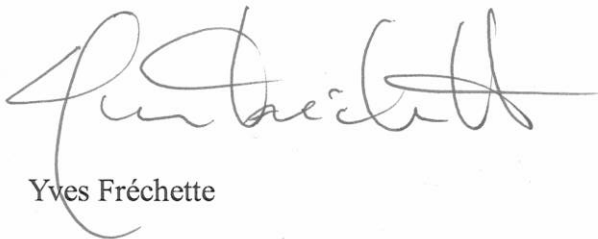
Lors de l'audience, monsieur André Robitaille, qui a participé à la confection du rapport, sera disponible pour répondre aux questions des participants.

Planification des audiences

Nous souhaitons préciser que de courtes présentations seront faites par certains représentants du Distributeur qui composent les panels annoncés dans notre lettre du 2 juin 2008. Ainsi, le panel *Plan d'approvisionnement du réseau intégré* aura une présentation d'une durée d'environ 30 minutes et le panel *Plan d'approvisionnement des réseaux autonomes* commentera sommairement le rapport produit par monsieur Deslauriers pour une durée d'environ 15 minutes.

Afin de faciliter le déroulement de l'audience, nous déposons les *curriculum vitae* des représentants du Distributeur qui témoigneront aux audiences (pièces HQD-7, Documents 1.1 à 1.8.) Veuillez noter que les représentants du Distributeur dont les *curriculum vitae* ont été produits lors de la phase 1 ne sont pas déposés à nouveau.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

cc : Intervenants (par courriel seulement)

¹ Voir les pièces HQD-1, Document 1, section 6 et HQD-1, Document 2, annexes 6A, 6B et 6C.

² D-2006-27, à la page 11.